

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

N°
20 - 00111 /MINESUP/SG/DDES/NES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HIGHER EDUCATION
DEVELOPMENT

Yaoundé, le 29 AVR 2020

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur a présidé, ce jour, 29 avril 2020, à partir de 11h, une réunion en visioconférence avec les Chefs des institutions universitaires nationales et internationales, les responsables des établissements d'enseignement supérieur à statut particulier ainsi que les promoteurs des institutions privées d'enseignement supérieur.

Dans son propos liminaire, le Ministre d'Etat a campé le décor qui commande la tenue de cette réunion. Il a, par la suite, félicité les différents responsables pour l'excellent travail abattu au premier semestre et pour les actions engagées pour la dispensation des cours en distanciel depuis le début du second semestre. Il a enfin invité ces responsables à faire le point sur le déroulement des activités académiques depuis la fermeture des campus et sur les autres mesures préventives prises pour combattre la propagation du coronavirus.

De ces exposés, il est apparu, que, depuis le 13 avril 2020, date du début des activités du second semestre, les cours en ligne se déroulent convenablement à partir des plateformes numériques mises en place dans toutes les institutions universitaires. Les enseignants et les étudiants adhèrent parfaitement à cette nouvelle donne malgré quelques difficultés structurelles auxquelles des réponses appropriées sont progressivement apportées.

A la suite de ces exposés et des échanges qui en ont résulté, le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur a donné un certain nombre de directives susceptibles de garantir une bonne clôture de l'année académique. Ces directives, qui découlent des instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sont principalement les suivantes :

1. La reprise des cours en présentiel à partir du 1^{er} juin 2020. Ces cours se dérouleront pendant 08 semaines ;

2. Le réaménagement du calendrier académique en vue d'une clôture de l'année au 30 août 2020 et d'une reprise des activités de l'année académique 2020-2021 le 15 octobre 2020 ;
3. L'éclatement des filières à grands effectifs en plusieurs groupes, de façon à respecter les mesures de distanciation sociale ;
4. La désinfection régulière des amphithéâtres et des salles des cours afin de garantir la santé des étudiants ;
5. L'installation des points de lavage des mains devant les amphithéâtres, les salles de cours et les blocs pédagogiques ;
6. L'acquisition des thermo-flash en vue de détecter et de prendre en charge les étudiants asymptomatiques ;
7. La réactivation et l'équipement à bon niveau des centres médico-sociaux afin de leur permettre de coordonner toutes les activités de prévention de la propagation du coronavirus.

Au terme de cette réunion, qui a été interactive, le Ministre d'Etat a exhorté les différents responsables à redoubler de vigilance afin que la santé et la sécurité des membres de la communauté universitaire soient préservées pendant cette période délicate de fin d'année académique.

La réunion s'est achevée à 12 heures 30 mn.

